



Conférence de Presse

5 mai 2009

Intervention de

Gilles Poux,

Maire de La Courneuve, vice-président de Plaine Commune

Les témoignages de ce micro-trottoir sont éloquentes. Ils disent à la fois la fierté, le sentiment d'appartenance à ce territoire avec ses atouts, ses solidarités actives qui s'y construisent mais aussi la souffrance du rejet, de la relégation que notre société nous imposent.

C'est ce jeune qui dit :

« je ne me vois pas vivre ailleurs qu'à La Courneuve »

et cette femme :

« on est des gens normaux, comme à Paris »

Où peut-on entendre ces réflexions, si ce n'est dans les villes, ces quartiers populaires, comme les 4000 à La Courneuve, le mas du Taureau à Vaulx en Velin, les Minguettes à Vénissieux, marqués au fer rouge de toutes les représentativités des lieux déshérités ?

Ces négations des droits à un avenir, ces relégations sociales, nous les avons entendues pendant la campagne des élections municipales.

Depuis un an, avec la majorité, que les Courneuviens ont décidé de se donner, nous nous sommes mis au travail pour relever ces défis, construire un autre avenir.

Mais ce travail local a ces limites s'il n'est pas accompagné de volonté politique nouvelle forte de politique publique se fixant l'objectif d'inverser les logiques à l'œuvre, ici, depuis un demi-siècle.

Or, quand on voit que ce gouvernement est capable de décider « le bouclier fiscal » qui coûte au pays 15 milliards d'euros pour aider ceux qui déjà vivent bien, quand on est capable de mobiliser 360 milliards d'euros pour sauver les banques et surtout leurs actionnaires avec leurs parachutes dorés et qu'à l'inverse on refuse, où on reporte toujours à demain un ANRU 2 pour permettre d'aller au bout du processus de renouvellement urbain de ces quartiers, je ne prends que cet exemple, je me dis décidément, on ne veut rien changer.

C'est pourquoi, avec les élus qui m'entourent, mais je crois, à l'unisson du mouvement associatif des Courneuviennes et des Courneuviens, j'ai décidé, nous avons décidé de porter plainte, demain 6 mai, auprès de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité.

Il ne s'agit en rien d'un coup de tête ou d'un coup politique, mais d'une démarche mûrement réfléchie qu'on engage aujourd'hui.

Une démarche qui dit tout simplement :

après 1983, la marche des Beurs des cités, après l'insurrection urbaine de décembre 2005, **il y a urgence !**

L'heure n'est plus à des placebos mais à des réponses à la hauteur des attentes en matière éducative, d'emploi, de logement, d'aménagement de transport, de culture.

.....
Oui, nous allons demander à la HALDE, à ses juristes, à ses sociologues de venir ici pour compléter ce dossier avec nous et les Courneuviens, dans le débat, la confrontation d'idées.

Quels sont les principaux critères prohibés par la loi ?

18 critères de discrimination sont prohibés par la loi : âge, sexe, origine, situation de famille, orientation sexuelle, mœurs, caractéristiques génétiques, appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race, apparence physique, handicap, état de santé, état de grossesse, patronyme, opinions politiques, convictions religieuses, activités syndicales.

Quelles formes peuvent prendre la discrimination ?

Il existe plusieurs formes de discrimination. Elles peuvent se manifester dans différents domaines visés par la loi : l'emploi, l'éducation, le logement, le service public et l'accès aux biens et aux services.

Ces éléments sont nécessaires à intégrer.

À la seule évocation du nom de La Courneuve ne découle-t-il pas toute une série de représentations à caractère discriminant pour l'ensemble de ces habitants ?

La discrimination par l'adresse est aujourd'hui un fait avéré, combien de jeunes n'ont-ils pas trouvé d'emploi du seul fait qu'ils habitent La Courneuve ?

Les Courneuviens sont-ils discriminés par le seul fait de leur appartenance à La Courneuve ? La Courneuve subit-elle une discrimination territoriale ?

Qui pourrait nier que La Courneuve est une ville symbole, une ville emblématique du mal vivre en banlieue, et ce quelles que soient les solidarités qui s'y exercent, les projets et les dynamiques qui s'y déploient ?

Voilà plusieurs années maintenant que La Courneuve tente de « s'inventer un autre avenir », un avenir qui vise à réparer le passé, à requalifier ses espaces, persuader que nous sommes partie prenante de « l'avenir de la République ». Il est temps désormais d'en persuader l'ensemble de la société !

La Halde se doit de faire valoir avec nous qu'il ne peut y avoir dans le cadre de la République, de ses lois, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de lieu où la maltraitance, urbaine, sociale, éducative, locative...soit purement et simplement admise par l'ensemble quand nous avons collectivement les outils pour faire vivre l'égalité.

À La Courneuve, Il y a eu au moins trois grandes ruptures qui pourraient à elles seules être le fondement d'une plainte pour discrimination territoriale.

En premier lieu, je citerai la rupture urbaine

Pour beaucoup, l'histoire de La Courneuve commence en mars 1959 et la construction des 4000.

Effectivement, c'est un tournant historique à partir duquel plus rien ne s'est obtenu sans peine. L'encyclopédie libre Wikipédia le dit ainsi « (...) la cité est restée gérée fort longtemps par l'office HLM de la Ville de Paris qui pratiquait sur place une politique d'attribution de logements destinés à regrouper en Banlieue des familles et des populations dont la mairie de Paris voulait se débarrasser. La plus grande partie des habitants du grand ensemble a, dès le début des années 1970, été confrontée à des difficultés sociales et financières importantes, subissant de plein fouet les effets de la désindustrialisation de la banlieue Nord de Paris. Ainsi, l'urbanisation de la ville a servi de territoire de relégation. »

Jusqu'en 1984, date de la dévolution des « 4000 » La Courneuve n'a pu être maîtresse de son destin. Il est pudiquement admis dans ce même article que « La Courneuve, comme bien d'autres sites pourtant prioritaires de la politique de la ville, souffre de l'insuffisance des crédits d'État en matière de rénovation urbaine, malgré les annonces réitérées en ces domaines, qui se caractérisent entre autres par les retards pris dans la construction de nouveaux logements locatifs sociaux sur les sites libérés par la destruction des barres précédemment édifiées. »

Certes, il fallait répondre à l'urgence de la crise du logement mais dans un pays en plein développement économique, c'était la période des 30 glorieuses. Pourquoi, ici, fait-on le choix de construire à moindre coût, alors qu'ailleurs au même moment on construit mieux et plus solide.

Résultat de ces procédés de préfabrication lourde : vice de conception et défaut d'exécution ont très vite provoqué une dégradation du bâti (décollement des panneaux de façade bi-lames, ruptures des joints d'étanchéité, rupture de l'isolation phonique entre appartement). Aucuns travaux ne furent entrepris par le gestionnaire, pour garder intactes les preuves du contentieux. Il s'ensuit un départ des familles dont la situation sociale et économique permettait d'accéder à de meilleures conditions d'habitat. Plus de ménages non solvables vinrent habiter les « 4000 » dans une spirale amplifiée par la crise économique. Malgré, la dévolution de ce parc d'habitations en 1984 à son OPHLM et un projet urbain dans les années 1985, le manque de moyen et l'absorption du déficit de l'OPH de Paris de 31 millions de francs, entraînent l'Office de la Ville vers la faillite.

Certes, aujourd'hui, avec l'ANRU, un processus de requalification est en marche. Mais songeons que les tours ont été construites en 5 ans et qu'il a fallu 25 ans pour connecter ce quartier à la gare RER et

arriver aux nouvelles constructions actuelles. Et que dire des quartiers Nord dont l'ANRU n'a pas encore validé quoi que ce soit.

Pourtant les urgences sont là, pour réhabiliter les logements, résidentialiser ces bâtiments, reconfigurer les espaces publics, relier les quartiers avec la ville.

Cette question de la continuité urbaine liée aux infrastructures de transports, est la deuxième discrimination dont notre ville a été victime.

Deux grands axes traversent la ville de part en part et sont, bien que porteurs de développement, générateurs de nuisances et de ruptures spatiales.

La ligne de chemin de fer, réalisée en 1860 pour relier Paris et Soissons de façon à accompagner les développements de la métallurgie est aujourd'hui doublée de l'Autoroute l'A86.

Elles traversent le territoire sur 3.2 kms entre Saint Denis et Drancy et coupent la ville en deux, séparant le quartier de la gare et les quatre Routes du Centre-ville et du Grand ensemble.

L'Autoroute A1, construite après guerre sépare la ville du parc départemental, véritable poumon vert de 440 hectares, et empêche les habitants d'y accéder normalement tout en causant des nuisances de bruit et de pollution. Ainsi ces aménagements, dont nous ne contestons pas « l'intérêt général » qu'ils représentent, ont été réalisés en ignorant la ville, ces habitants et sans aucuns soucis de leurs intégrations.

Comment en effet comprendre ces délaissés de l'A86, abandonnés et ce en plein cœur de ville. Comment comprendre que suite à des malfaçons, les plaques des piliers de l'A86 se voient 15 ans après toujours maintenues par des planches.

Face à ces logiques, il a fallu des mobilisations exemplaires pour obtenir la couverture partielle de l'A86. Mais, nous n'avons jamais pu obtenir les derniers 500 m nous permettant de protéger le centre ville.

Que dire des quais qui interdisent l'accès aux trains aux handicapés et aux personnes âgées à cause d'un emmarchement de 50 cm. Et comme si cela ne suffisait pas, la SNCF vient de supprimer les billets grandes lignes.

C'est Roland Castro qui dit « la DDE ne plante pas pareil un arbre dans l'Ouest de Paris et dans les banlieues Nord.

Non seulement, on ne plante pas les arbres de la même façon mais à l'évidence sur des territoires comme le nôtre, quand on construit des infrastructures, 1 euro dépensé pour respecter l'existant est 1 euro de trop.

Il a fallu attendre l'arrivée du prestigieux Stade de France pour que la tranchée de l'A1 qui coupait Saint Denis soit couverte. Alors oui, nous en avons assez.

Troisième et dernière motivation de notre dépôt de plainte : La Rupture économique et sociale.

Historiquement de grandes entreprises industrielles, avec plusieurs milliers de salariés, se sont installées à La Courneuve comme Alstom, Babcock, les aciéries de Champagnole, Mecano. Avec la crise des années 70, ces entreprises ont cessé leurs activités provoquant des friches industrielles et des drames humains.

La ville, a acquis bon nombre de ces friches industrielles pour pouvoir maîtriser sa politique urbaine tout en maintenant une activité économique. Ces terrains étaient pour la plus part pollués et avec les évolutions de la réglementation, les coûts de viabilisation, à la charge de la commune, ont explosé.

L'Etat a procédé de même avec la ville, lui vendant des terrains très pollués comme ceux bordant la A86, sans financer les dépollutions.

Ces ruptures ont peu à peu inscrit La Courneuve comme ville d'exclusion urbaine, de cités ghettos, de ségrégation, une formation socio-spatiale qui excluait de facto toute pensée de mixité. En somme aux portes de Paris les parias urbains. Il y a donc un stigmate associé au lieu de la résidence, une disqualification collective, c'est une discrimination que nous vivons au quotidien !

Certes, nous sommes toujours prioritaires pour la Politique de la Ville, certes nous sommes bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine, certes nous sommes « quartiers sensibles », certes nous sommes zone d'éducation prioritaire.... - alors discriminés positivement ou « négativement privilégiés » comme dirait Max Weber ?

En fait quand le SAMU de l'urgence sociale se met en route, il marque toujours un arrêt à La Courneuve pour tenter les nouveaux protocoles thérapeutiques de la ville, mais le problème est là, il s'arrête moins pour penser la cohésion sociale, l'égalité territoriale, l'égalité des citoyens que pour se pencher sur la « pathologie urbaine » que nous représentons. Nous subissons à la fois l'image dégradée qui en découle et les soins inappropriés.

Pour ne citer que quelques exemples, dans l'Education au niveau du secondaire (moment crucial du décrochage scolaire), nous sommes au 1er rang académique de la part des enseignants de moins de 30 ans. Pourtant les spécificités d'un public aux difficultés sociales reconnues devraient exiger une part d'expérience plus large.

En 2003 La Courneuve accusait un taux de réussite au bac de 49 % alors que la moyenne nationale était de 82,28 %.

La question de la réussite éducative est de première importance quand plus d'un tiers des Courneuviens ont moins de 20 ans (33,5 % pour une moyenne en France métropolitaine de 23.9 %), quand la part de la population Courneuvienne de nationalité étrangère était d'environ 27 % en 1999 quatre fois plus forte qu'en France métropolitaine (5.6 %).

Si La Courneuve s'enorgueillit d'être une ville monde, d'être terre d'accueil, elle ne peut que constater que depuis 25 ans la tendance nationale et régionale est plutôt à la diminution de la proportion d'étrangers alors que le phénomène s'inverse chez nous.

Y aurait-il une volonté de sectorisation des étrangers ?

Alors si l'école est le premier outil d'intégration républicaine, nous ne pouvons que nous inquiéter pour l'avenir (fin des RASED, de la scolarisation des moins de 3 ans, suppression de postes...)

L'insécurité, les questions de tranquillité publique sont peut-être les sujets qui sont le plus traités médiatiquement. Effectivement le taux de criminalité enregistré sur la Circonscription de Sécurité Publique de La Courneuve était de 108.69 infractions pour 1 000 habitants en 2008, ce qui lui conférait le 10e rang national parmi les 138 circonscriptions de 50 000 à 100 000 habitants, mais force est de constater que la circonscription de sécurité publique d'Avignon avec un taux de criminalité supérieur de 126.55 % pour 1 000 habitants n'a jamais fait l'objet du même traitement médiatique. Et dans ce domaine-là aussi la jeunesse des effectifs, le *turn over* des agents, l'absence de chef BSU depuis 4 ans, le manque d'équipement, la qualité des locaux, l'absence d'un commissariat de plein exercice, le taux d'élucidation des faits de délinquance (de 23.6 % soit un taux largement inférieur au taux national d'élucidation de la Police Nationale de 31.61 %), ne peuvent qu'interroger.

Évidemment l'état social de La Courneuve n'est pas étranger au regard qu'on porte sur elle. En 2005 le revenu imposable mensuel moyen d'un foyer fiscal dans la ville était de 875 euros moitié moindre que le revenu mensuel moyen d'un foyer fiscal en Île de France (1 820 euros), près de 15 % des ménages de la ville sont allocataires du RMI, on note un taux de chômage en septembre 2008 de 12.8 % contre 6.5 % en Île de France, 27.5 % sont bénéficiaires de la CMU.

Ce ne sont là que quelques données, mais elles sont en soi des indicateurs du travail d'ampleur, des sauts qualitatifs et quantitatifs qui s'annoncent, si nous désirons réellement être dans une approche constructive.

Le travail de restauration de La Courneuve et des Courneuviens passe aujourd'hui par la prise en compte de notre volonté de porter plainte pour discrimination territoriale à notre endroit.

Alors, demain, 6 mai, nous irons poser notre dossier à la HALDE et nous attendons d'elle qu'elle instruisse ce dossier avec nous.

Après ce premier travail de recensement, nous allons organiser tout au long des mois de mai et juin, des rencontres pour associer largement la population et en particulier la jeunesse de notre ville.

Rencontre du CLJ, des Comités de voisinage, du Conseil des Sages, rencontre dans les maisons de jeunes pour collecter des témoignages, des avis, des propositions.

Dimanche 28 juin, nous organiserons une grande marche revendicative et festive ou avec les Courneuvien, nous allons traverser symboliquement l'Autoroute A1 pour se retrouver au Parc dans un pique-nique géant.

Mais, sans attendre, nous avançons 5 priorités :

- La première, relever le défi de l'éducation. Cela passe par une revitalisation de l'école maternelle dès 2 ans, le besoin d'une dédensification des effectifs en primaire par la création d'un poste d'enseignant déchargé de cours par école afin d'organiser un véritable soutien. Parallèlement, cela impose la création d'un réseau d'aide avec des professionnels par groupe scolaire et non de continuer à fermer les RASED.

Au niveau des collèges, n'hésitons pas à dire qu'il faut une révolution. Nous le savons, c'est le moment décisif qui jette les bases de l'avenir scolaire des adolescents. Au-delà de l'exigence d'un 4^e collège pour limiter les effectifs à 500 enfants, au-delà des mesures incitatives pour fidéliser les enseignants, nous demandons que l'éducation nationale mette en place sur le territoire de notre ville un groupe de travail unissant chercheurs dans les sciences éducatives, enseignants, parents, élu du Conseil Général et de la ville pour faire des propositions innovantes et dégager les moyens de leur mise en œuvre expérimentale pour la rentrée 2010.

- La deuxième priorité s'adresse aux jeunes sans véritable formation.

Nous avons ici créé la première École de la 2^e chance du 93. Sur cette base, nous proposons de démultiplier cette expérience sur le territoire accompagner du renforcement de tous les organismes de formation continue. Nous savons que l'emploi d'aujourd'hui appelle qualification. Afin de donner de la crédibilité à cette exigence, nous demandons que cela soit associé à un statut permettant aux jeunes de pouvoir subvenir à leurs besoins. Dans cet esprit, il faut mettre en place une agence de veille contre toutes les discriminations auxquelles toutes les entreprises seraient soumises.

- La troisième priorité concerne la politique de la ville. Quand on compte 1/3 de la population étrangère, comment créer les conditions de leurs appropriations de nos règles, comment leur permettre d'apporter leur contribution à notre richesse collective s'ils ne possèdent pas les rudiments de notre langue.

Pour ce faire, nous demandons la mise en place d'un plan massif d'alphabétisation

- La quatrième priorité vise à permettre un véritable rattrapage territorial.

Pour ce faire, nous demandons que l'ensemble des délaissés fonciers liés aux infrastructures soit cédé à l'Euro symbolique afin de faciliter les opérations d'aménagement.

Dans cet esprit, nous demandons la création d'un fond de concours spécial de l'État pour financer la résorption des coupures urbaines liées à des aménagements d'intérêt général.

Nicolas SARKOZY ne vient-il pas d'annoncer dans le cadre du Grand Paris sa volonté d'enfermer la RN 13 qui coupe Neuilly. Coût : 1.5 milliards d'Euros. Objectivement, ce n'est pas la priorité de mettre encore et toujours de l'argent de ce côté de la banlieue, alors mettons cet argent pour alimenter ce fond.

Naturellement, cela doit permettre d'assurer le franchissement de l'A1 dans le cadre du projet urbain pour les 4000 Nord pour lesquels, nous exigeons la validation par l'ANRU des 100 millions dont ce projet a besoin.

De la même façon, nous exigeons le bouclage rapide des 2 pôles PDU, celui de la gare et des 4 routes pour ouvrir la voie à la mise en œuvre du réaménagement de ces deux carrefours d'échanges majeurs sur notre ville.

- La cinquième et dernière concerne le droit à la Culture des Courneuvien(ne)s. Alors que les discours officiels du gouvernement prônent des actions spécifiques et une « dynamique culturelle dans les quartiers » (ministère de la Culture), la Courneuve ne reçoit pas plus d'aide qu'ailleurs et doit se contenter de ses propres moyens. Nous demandons un véritable plan de soutien et de développement de la pratique culturelle, facilitant l'accès à la culture pour tous, prenant pleinement en compte la richesse culturelle des Courneuvien(ne)s et des Courneuvien(ne)s.

.....
Naturellement, ces priorités ne sont pas exhaustives, elles révèlent seulement l'ampleur du rattrapage, l'ampleur que la justice, le droit à l'avenir portent.

J'ai bien conscience que l'on soulève aujourd'hui un grand chantier, mais notre République a la responsabilité de le relever. J'y suis prêt, nous y sommes prêts.

D'ailleurs, parce que nous savons que nous ne sommes pas les seuls à faire face, à subir cette situation, je me suis adressé à 150 maires, de toute obédience politique qui connaissent des difficultés similaires pour les informer de cette démarche pour avec eux, avec les associations, donner ensemble des suites plus globales à ce que nous engageons.

Ce pavé que nous lançons dans la marre, nous voulons qu'il crée un raz-de-marée pour ouvrir un autre avenir.

Nous demandons à la HALDE son appui et la mise à disposition des compétences nécessaires aux démonstrations que nous souhaitons faire.

Oui lutter contre les discriminations, c'est regarder la société dans les yeux ! C'est interroger les politiques publiques à l'œuvre depuis ½ siècle, provoquer le débat de société, faire bouger les mentalités, c'est tenter de guérir collectivement, c'est redonner ces lettres de noblesse à notre devise républicaine « liberté, égalité, fraternité ».